

Nous souhaitons intégrer notre stratégie de développement durable sur le long terme en y associant nos partenaires et fournisseurs. /



LA TRANSPARENCE



LE RESPECT DES NORMES DU DROIT DU TRAVAIL



LE RESPECT DES CODES ÉTHIQUES



LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

IMPLIQUER NOS FOURNISSEURS

Nous affinons constamment les critères de sélection de nos fournisseurs pour nous assurer qu'ils partagent nos valeurs et respectent les Droits de l'Homme et de l'environnement. Nous évaluons notamment la sécurité de leurs process et les certifications dont ils disposent.

Tous nos fournisseurs signent notre Charte des Achats Responsables qui présente les engagements que nous attendons en matière d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des Droits de l'Homme et des normes de travail, de protection de la santé et de la sécurité des personnes, et de préservation de l'environnement. /

Cette charte se décline autour de quatre axes.



LA TRANSPARENCE

Manufacture de l'Éphémère et ses fournisseurs ont pour principe la **loyauté** afin d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables. Profondément attachés aux relations de confiance entretenues avec nos différentes parties prenantes, nous nous engageons à communiquer avec elles de façon honnête et transparente. /



LE RESPECT DES NORMES DU DROIT DU TRAVAIL

Manufacture de l'Éphémère et ses fournisseurs s'engagent à s'acquitter de leur responsabilité en matière de respect des Droits de l'Homme, à garantir l'abolition du travail des enfants, l'élimination du travail forcé, à favoriser l'égalité des chances en matière d'emploi et à veiller à la protection de la santé et de la sécurité au travail. /



LE RESPECT DES CODES ÉTHIQUES

Manufacture de l'Éphémère et ses fournisseurs s'engagent à garantir un comportement éthique dans les relations commerciales, à connaître et à respecter toute règle applicable en matière de concurrence, à garantir la confidentialité de leurs échanges, à prendre en compte la dimension locale et à maîtriser les relations vis-à-vis de ses propres fournisseurs. /



LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Manufacture de l'Éphémère et ses fournisseurs s'engagent à veiller à ce que leurs activités ne nuisent pas à l'environnement. Ils doivent se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où ils exercent leur activité et en particulier : prévention des risques, contrôle des rejets d'émissions ou substances dangereuses, interdiction/restriction de substances dangereuses dans la fabrication des produits livrés. /